

# Quelqu'un m'écoute?

par Neil Johnson

Vous êtes-vous déjà demandé si quelqu'un vous écoutait? Que ce soit un commis aux ventes qui vous ignore, vos enfants qui semblent pratiquer l'écoute sélective ou votre patron qui ne vous porte pas attention, certaines fois vous avez l'impression que personne n'écoute ce que vous dites. Par ailleurs, beaucoup de gens ont perdu confiance dans le gouvernement et la bureaucratie des grandes institutions, comme les hôpitaux. Alors, pourquoi la SCPH continue-t-elle à être le porte-parole des pharmaciens d'hôpitaux?

Je crois que la réponse est relativement simple. Les gens écoutent! En effet, le leadership de la SCPH n'est pas passé inaperçu. En voici d'ailleurs des exemples.

Plus tôt cette année, à la 34<sup>e</sup> Conférence sur la pratique professionnelle (CPP), l'honorable Gary Mar, ministre de la Santé de l'Alberta, était le conférencier d'honneur au dîner-bénéfice de la Fondation pour la recherche et l'éducation de la SCPH. Plusieurs membres du Bureau de la SCPH ont eu l'occasion d'échanger avec le Ministre sur un large éventail de sujets touchant les soins de santé. Par la suite, au cours de son allocution, M. Mar a souligné plusieurs projets importants entrepris par la Société, ainsi que les efforts déployés par certains membres-clés de la SCPH. M. Mar est ressorti de la CPP avec une meilleure connaissance de ce que les membres de la SCPH peuvent apporter et apportent au système de soins de santé du Canada.

Un autre exemple est la mise sur pied du nouvel Institut canadien sur la sécurité du patient, qui a reçu du gouvernement fédéral un engagement financier de 50 millions de dollars sur cinq ans. Cet institut est le fruit des recommandations du Comité directeur national sur la sécurité des patients. La SCPH était d'ailleurs l'un des organismes qui ont participé à ce comité et qui en ont dirigé les travaux; plusieurs membres de la SCPH ont joué un rôle de premier plan au sein de ce comité et de ses groupes de travail. Voilà un autre exemple où les membres de la SCPH se démarquent.

La SCPH continue son travail de représentation par l'intermédiaire de ses sections dans tout le Canada. Récemment, toutes les sections de la SCPH ont reçu une lettre modèle décrivant le rôle des pharmaciens d'hôpitaux au sein du système de soins de santé, comme complément à leurs activités de représentation locale au sein de leur province. Il est crucial de porter un message uniforme et positif aux législateurs et aux bureaucrates de tout le pays et la lettre modèle en est un exemple.

Tout comme de nombreux autres organismes de pharmacie, la SCPH a confirmé son soutien et sa participation à l'étude sur le secteur pharmaceutique, parrainée par Développement des ressources humaines Canada. Cette étude examine les modèles de pratique et les questions de main-d'oeuvre touchant les pharmaciens et les techniciens en pharmacie de divers milieux de pratique.

Plus tard cette année, les membres auront une autre importante occasion de se faire les porte-parole de notre profession. En effet, vers la fin de 2003 ou le début de 2004, les résultats de l'étude sur les effets indésirables dans les hôpitaux canadiens, commanditée par l'Institut canadien de l'information sur la santé et les Instituts de recherche en santé du Canada, seront publiés. Il n'y a eu jusqu'à maintenant aucune étude approfondie sur les effets indésirables dans les hôpitaux canadiens. Cette étude fournira de l'information sur la fréquence et les types d'effets indésirables survenant dans les hôpitaux de soins de courte durée au Canada et attirera l'attention sur la question de la sécurité dans les hôpitaux canadiens. Lorsque l'étude sera rendue publique, les dirigeants des hôpitaux, les médias et les patients seront tous à la recherche de moyens d'accroître la sécurité des patients. La SCPH et ses membres sont bien placés pour donner une telle information, grâce à nos normes de pratique, à nos déclarations de principes et à notre expertise. Les patients et les dirigeants iront vers vous et vos collègues des pharmacies d'hôpitaux pour demander conseil et la SCPH sera là pour fournir aux membres et

aux sections l'information générale dont ils auront besoin pour répondre aux questions et promouvoir le rôle des pharmaciens d'hôpitaux.

Alors, pourquoi nous exprimons-nous? C'est très simple. Parce que les gens nous écoutent. Saisissez l'occasion de soutenir la SCPH dans ses efforts de représentation. Communiquez avec le responsable de votre section pour voir de quelle manière vous pouvez jouer un rôle actif en tant que bénévole au sein de votre organisation. Lorsque vous bavardez avec des collègues qui ne sont pas membres de la SCPH, laissez-leur savoir ce que la Société peut leur apporter. Ensemble, nous pouvons vraiment faire toute la différence.

---

**Neil Johnson**, B. Sc. Phm., MBA, est président et agent de liaison extérieure pour la SCPH.

